



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DES MONTS FAUCILLES**

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service

R.P.Q.S. Exercice 2010

Présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales



Siège : 2, rue de la Mairie 88220 UZEMAIN
Tel : 03 29 30 71 80 – Fax : 03 29 30 74 97

Site internet : <http://www.sie-monts-faucilles.com>

SOMMAIRE

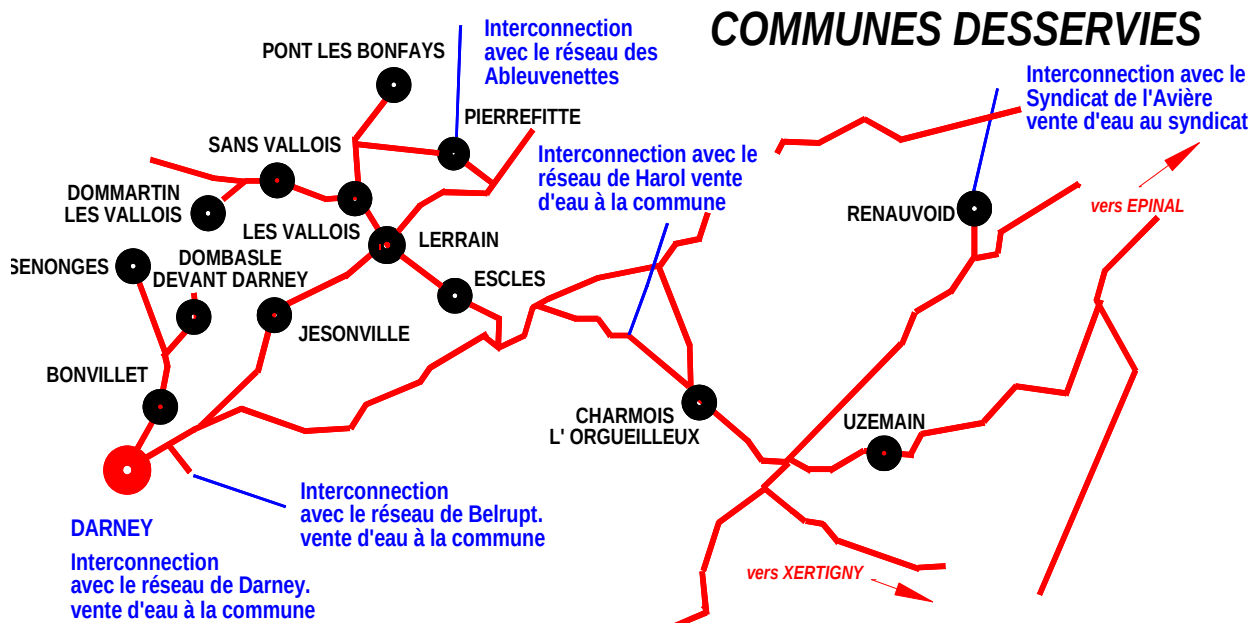
I – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	
I.1 – Nature et prestations du service – population desservie	2
I.2 – Vente d'eau aux communes adhérentes	3
I.3 – Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution	3
I.4 – Organisation administrative du service	4
I.5 – Nature et bilan des ressources	5
I.6 – Volumes vendus et nombre d'abonnés par groupe de communes	5
I.7 – Conventions de vente d'eau	5
I.8 – Récapitulatif des chiffres clés	6
I.9 – Linéaire de réseau	6
I.10 – Faits marquants de l'exercice	7
II – TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE	
II.1 – Fixation des tarifs en vigueur	8
II.2 – Prix du service d'eau potable	8
II.3 – Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	9
II.4 – Evolution du tarif de l'eau potable	9
II.5 – Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	11
II.6 – Recettes d'exploitation de la collectivité	12
III – INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D'EAU POTABLE	
III.1 – Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées	13
III.2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	14
III.3 – Rendement du réseau de distribution	15
Indice linéaire des volumes non comptés	
Indice linéaire des pertes en réseau	
Taux moyen de renouvellement des réseaux	
III.4 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	16
IV – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	
IV.1 – Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice	17
IV.2 – Branchements en plomb	17
IV.3 – Etat de la dette	17
IV.4 – Montant des amortissements réalisés	17
IV.5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et ses performances environnementales	17
IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	17
V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	
V.1 - Montant des abandons de créance ou de versements à des fonds de solidarité (en application de l'article L115 -3 du code de l'Action Sociale de la Famille).	18
V.2 – Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisées conduites (en application de l'article L1115-1-1 du C.G.C.T)	18

I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

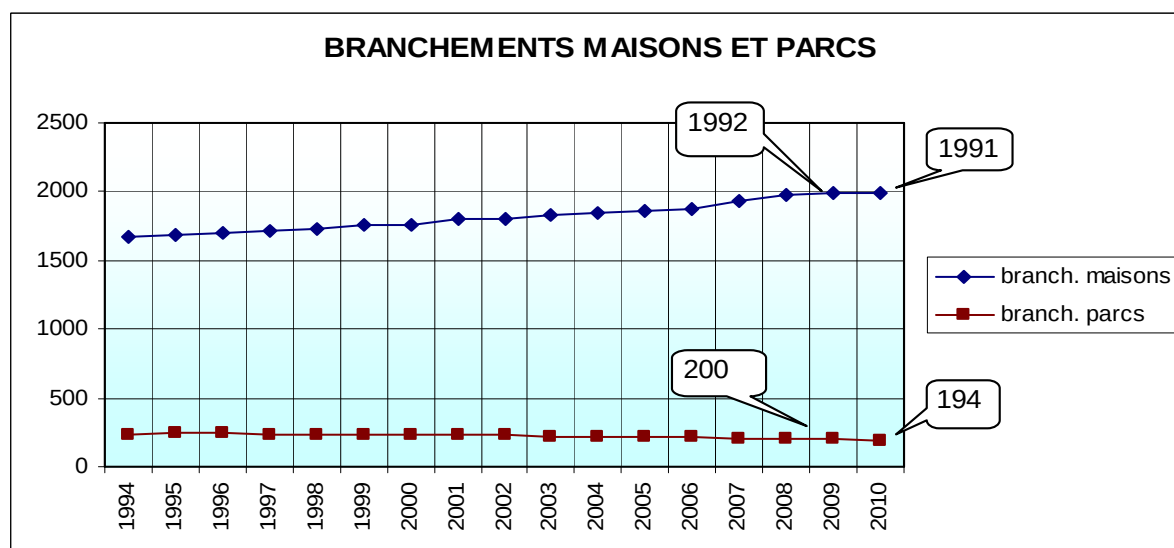
I.1 – Nature et prestations du service - population desservie

Le syndicat assure la production, la protection des points d'eau potable, le traitement, le transport, le stockage et la distribution publique d'eau potable. Il assure pour le compte des communes la création et l'entretien des réseaux de défense incendie.

14 communes adhèrent au syndicat : Uzemain – Charmois l'Orgueilleux – Escles – Lerrain – Pierrefitte – Jésonville – Bonvillet - Les Vallois – Sans Vallois – Senonges – Pont les Bonfays – Dommartin les Vallois – Dombasle devant Darney – Renauvoid.



Population : 4056 habitants au recensement de 2007 ; 1991 branchements domestiques et 194 branchements de parcs soit un total de **2185 branchements**.



I.2 - Vente d'eau aux communes non adhérentes

- En cas de besoin la Commune de Harol et le Syndicat des Eaux des Ableuvenettes dont le réseau est relié à notre Syndicat peuvent être alimentés.
 - Le syndicat des eaux de l'Avière (secteur de Renauvoid) est relié à notre syndicat, il peut lui aussi être alimenté par le réservoir de Renauvoid.
- Le réservoir de Renauvoid est le plus haut point d'alimentation du Syndicat.
- La commune de Belrupt est depuis novembre 2006 alimentée par le réservoir de Bonvillet (soit environ 11 000 m³ par an).
 - La commune de Darney est raccordée au réseau à Bonvillet depuis décembre 2007 (fourniture maxi prévue de 100 m³/jour). La commune de Darney n'utilise ce service que ponctuellement.

I.3 - Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution



Le réseau d'eau est alimenté par la source de la Xatte à Uzemain, un complément est assuré par le forage d'Escles.

Le débit de la source de la Xatte à Uzemain, atteint : 180 m³/heure

Le prélèvement maximum horaire est de 33 m³.

Il s'agit d'une eau douce qui est ensuite neutralisée à la station de pompage d'Uzemain afin de la rendre moins agressive.

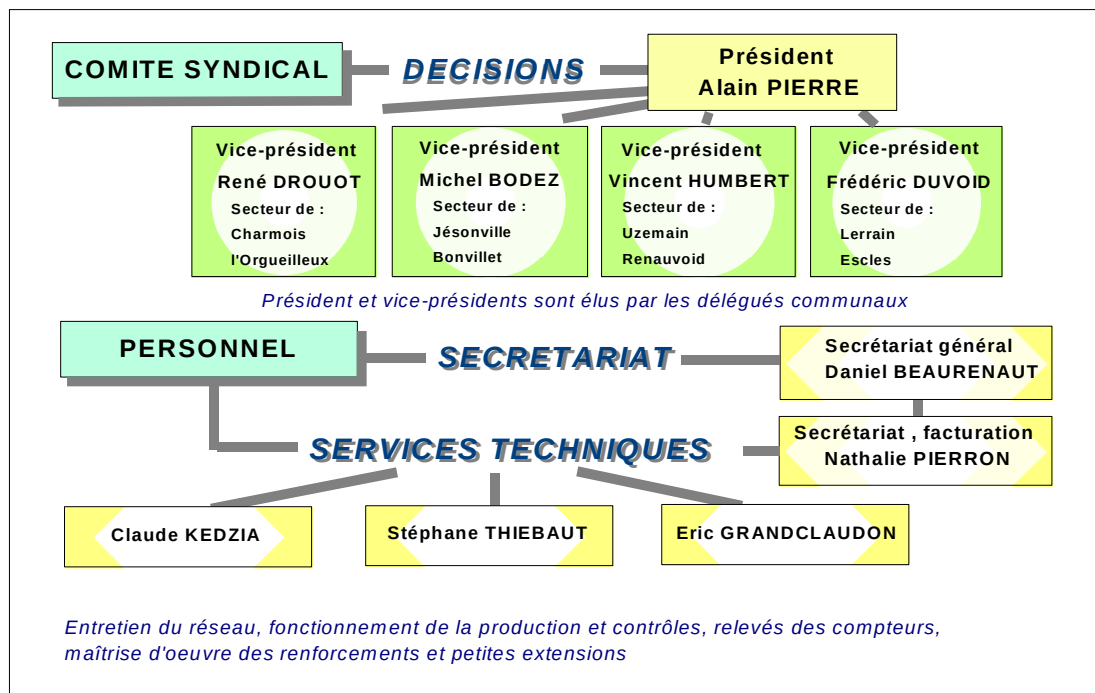
Deux bacs de neutralisation permettent de traiter 1000 m³ /jour.

Le forage d'Escles assure un complément pour la partie ouest du réseau avec un prélèvement possible de 60 m³/heure.

Avec une pompe enfouie à 80 m de profondeur, et ses filtres de neutralisation, la station Marcel DEBLAYE à Escles assure l'approvisionnement complémentaire de la partie ouest du réseau depuis la commune d'Escles avec une production journalière de 300 à 400 m³.

I.4 - Organisation administrative du service

Le service est géré en régie pour la totalité des prestations sauf pour les travaux importants de réparations, constructions, extensions de réseaux etc...
Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.



Liste des délégués :

Caractères gras : membres titulaires

UZEMAIN

Alain PIERRE (Maire, Président)
Vincent HUMBERT (Vice- président)
Marcel BRICE
Claude BOULANGEOT

CHARMOIS-L'ORGUEILLEUX

René DROUOT (Maire, Vice- président)
Jean-Philippe LAN
Louis BARTHOLY
Jean BARTHELEMY

ESCLES

Jean Marie RIAT (Maire, membre du bureau)
Michel VILLIERE
Eliane BESNARD
Sandrine TARI

LERRAIN

Frédéric DUVOID (Vice- président)
Pierre CREPIN
François GORNET (Maire)
Frédéric BALAUD

PIERREFITTE

Pascal NOEL (Membre du bureau)
Christophe HATTON
Jean Claude LAROSE
Laurent HAYOTTE

JESONVILLE

Daniel ERARD (Membre du bureau)
Bernard IDELOT
Patrick CHEVASSUS
Damien CLEVY

BONVILLET

Michel BODEZ (Vice-président)
Marcel BARBIER
Alain DIDIER
Daniel ANGELOT

PONT LES BONFAYS

Michel ROUSSEL (Membre du bureau)
François THIERY
Denis PETITDEMANGE
David BOISSET

LES VALLOIS

François GOBIN (Membre du bureau)
Fabrice PINCHON
Jérôme COLLIN
Lionel GROSJEAN

SANS VALLOIS

Philippe CLAUDE (Membre du bureau)
Emmanuel MOREL
Agnès CHRISTOPHE
Alexandre MARTIN

DOMMARTIN LES VALLOIS

Yolande PETIT (Membre du bureau)
Pascal LELARGE (Maire)
Patricia PERROT
Pascal LEJEUNE

DOMBASLE DEVANT DARNEY

Olivier POIROT (Membre du bureau)
René DUFAYS
Odette MOUGIN
Robert CLEMENT

SENONGES

Michel GAUDE (Maire, membre du bureau)
Albert CLEVY
Bernard ANDRE
Christian CLEMENT

RENAUVOID

Guy STOUVENEL (Membre du bureau)
Alix BLAUDEZ
Dominique BLAUDEZ
Pierre GERARD

I.5 - Nature et bilan des ressources

POMPAGE en m³

Année	Source d'Uzemain	Forage d'Escles	Total
2006	260 625	126 980	387 605
2007	291 213	127 559	418 772
2008	254 151	124 437	378 588
2009	238 517	126 257	364 774
2010	248 924	144 770	393 694

Note : Les volumes pompés et traités sont identiques.

I.6 - Volumes vendus et nombre d'abonnés par groupes de communes

2010	Branchements parcs	Volumes distribués
Escles / Void d'Escles	34	37 919
Bonvillet / Jésonville	21	30 471
Charmois l'Orgueilleux	41	49 016
Renauvoid	2	4 336
Pierrefitte / Sans-Vallois / Senonges	11	37 123
Uzemain	52	68 205
Dombasle devant Darney / Dommartin / Les Vallois / Pont les Bonfays	20	34 740
Lerrain	13	29 076
Volume exporté		12 748
TOTAL	194	303 634 m³

I.7 - Conventions de vente d'eau

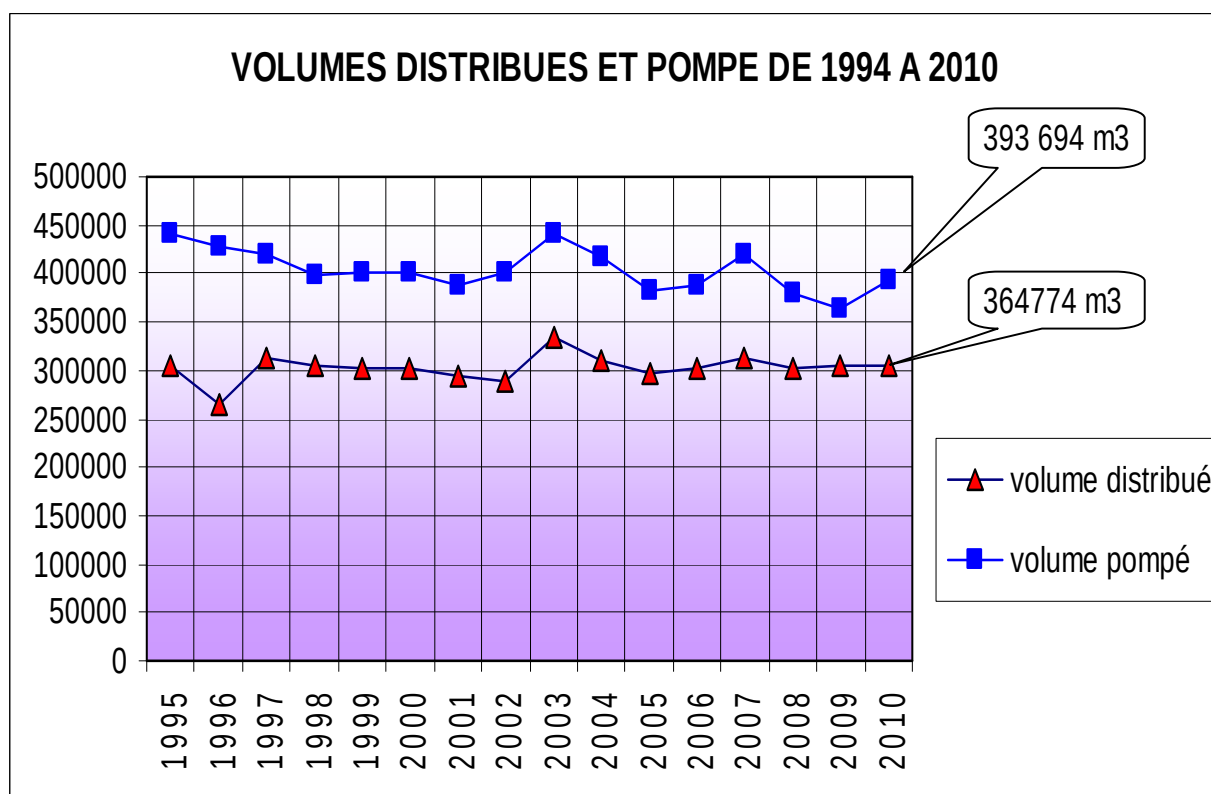
Lien contractuel	Usage	Volumes	Débit de pointe maxi	Date d'effet	Durée (an)
SI de l'Avière	Secours	34 m ³	12 m ³ /heure	Renouvelé 01/01/10	Illimitée
Commune de Harol	Secours et permanent	159 m ³			
SI des Ableuvenettes	Secours	887 m ³	30 m ³ /heure	01/01/90	Illimitée
Commune de Belrupt	Permanent	10 810 m ³	6 m ³ /heure	01/01/07	Illimitée
Commune de Darney	Secours	858 m ³	100 m ³ /heure	01/01/08	Illimitée

I.8 - Récapitulatif des chiffres clés

	2006	2007	2008	2009	2010	Variation
Nombre d'habitants	3880	4056	4056	4056	4056	
Nombre de branchements domestiques	1878	1935	1975	1992	1991	
Nombre de branchements de parcs	213	207	200	200	194	- 3%
Volumes distribués en m3	302 089	311 674	303 183	305 054	303 634	- 0,46%
Volumes pompés en m3	387 605	418 772	378 588	364 774	393 694	+ 7,9%
Rendement du réseau	77,94%	74,43%	80%	83,62%	77%	

Note : En raison des travaux de réfection des réservoirs (lavages fréquents, utilisation de l'eau pour les travaux, débordements, pompages non contrôlés, phases de tests des réservoirs, purges du réseau etc...) et de fuites plus conséquentes, le volume pompé est plus important en 2010.

La période retenue pour le calcul des volumes est l'année civile.



I.9 – Linéaire du réseau

Le linéaire du réseau de desserte est de 190 kms.

I.10 - Faits marquants de l'exercice

REPARATIONS DE FUITES :

22 fuites ont été réparées.

Uzemain : 3 ; Charmois l'Orgueilleux : 6 ; Escles : 5 ; Lerrain : 1 ; Bonvillet : 1 ; Sans Vallois : 1 ; Senonges 1 ; Jésonville : 1 ; Pierrefitte 1 ; Pont-Les-Bonfays :2

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU :

Echange de ventouse dans les regards : 2
Changement de compteurs gelés : 5
Changement de compteurs aux abonnés : 80
Changement de compteur réseau : 11
Pose de compteurs avec dispositif de « radio relève » : 35
Changement de robinets avant compteur : 15
Déplacement de compteurs : 1
Remise à niveau de 25 bouches à clés (+ recherche de bouches à clés enterrées)
Remise en état déshumidificateur Renauvoid.

TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT REGULIERS :

STATION D'UZEMAIN :

Lavage des :

- 2 filtres toutes les 2 semaines
- 2 bâches d'eau brute et 2 bâches d'eau traitée tous les 3 mois
- Neutralisation tous les 8 mois

CHATEAUX D'EAU :

Vidange, nettoyage et désinfection de tous les réservoirs dans le programme de réhabilitation des réservoirs.

RESEAU :

Purges du feeder et des antennes de canalisation dans les communes

ETUDES ET SUIVIS DE CHANTIERS :

Extension pour le compte du SICOTRAL à Lerrain.
Étude pour Défense Incendie + 470 m de canalisation Diamètre 125.

ACHAT DE MATERIEL :

1 photocopieur

TRAVAUX NEUFS :

Branchements neufs : 12
Poursuite du programme de travaux d'étanchéité et de protection de tous les réservoirs et des périmètres de protection.

II - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

II.1 - Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs 2010 le 19 décembre 2009.

Le service est assujéti à la TVA.

Le prix du service comprend : une part fixe (prime fixe annuelle) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance et annuellement, les volumes sont relevés annuellement.

Les abonnés ont la possibilité de demander un prélèvement mensuel réparti sur 10 mois avec régularisation le dernier mois.

Redevance pour pollution d'eau domestique :

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelles que soient leurs populations. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés.

II.2 - Prix du service d'eau potable

Les tarifs 2010 sont identiques aux tarifs 2009

PRIX DE L'EAU	Tarif 2007	Tarif 2008	Tarif 2009	Tarif 2010
de 1 à 500 m3	0,97€	0,99€	1, 02€	1, 02€
de 501 à 1000 m3	0,85€	0,87€	0,89€	0,89€
de 1001 à1500 m3	0,79€	0,81€	0,83€	0,83€
plus de 1500 m3	0,69€	0,71€	0,73€	0,73€
PRIX DES SERVICES				
compteur gelé	108€	111€	114€	114€
branchement neuf complet	622€	637€	655€	655€
branchement neuf sans regard	391€	400€	410€	410€
support de compteur	22€	23€	24€	24€
pose de tuyaux quel que soit le diamètre	1,79€	1,83€	1,88€	1,88€
prime fixe maison	36€	37€	38€	38€
prime fixe parc	18€	18,50€	19€	19€
travaux de fontainerie : prise en charge	24,20€	24,80€	25€	25€
tarif horaire	24,20€	24,80€	25€	25€
fermeture définitive d'un branchement : branchement maison branchement parc pièces fontainerie coefficient	36€ 18€	37€ 18,50€ 1,20	38€ 19€ 1,20	38€ 19€ 1,20

II.3 – redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

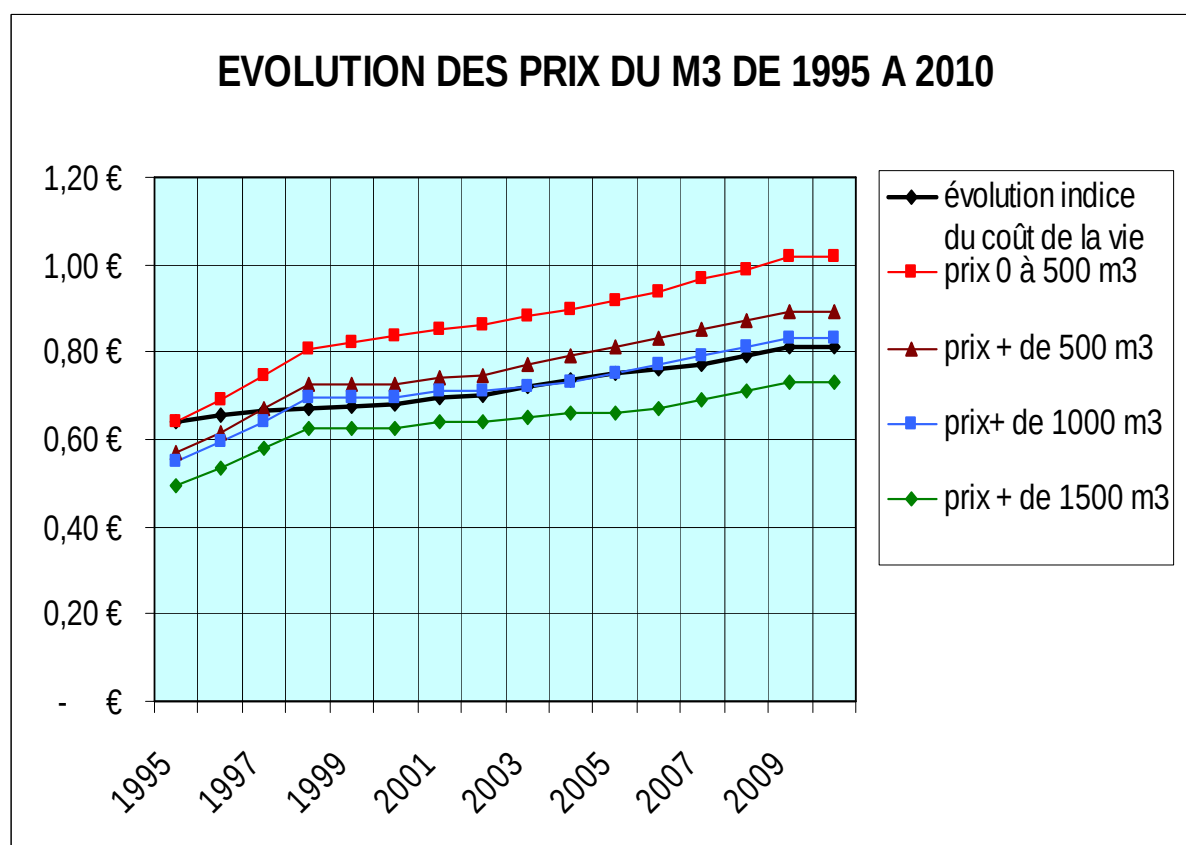
Bonvillet	0,168	Senonges	0,168
Charmois l'Orgueilleux	0,210	Uzemain	0,210
Dombasle-devant-Darney	0,168		

Agence de l'eau Rhin-Meuse :

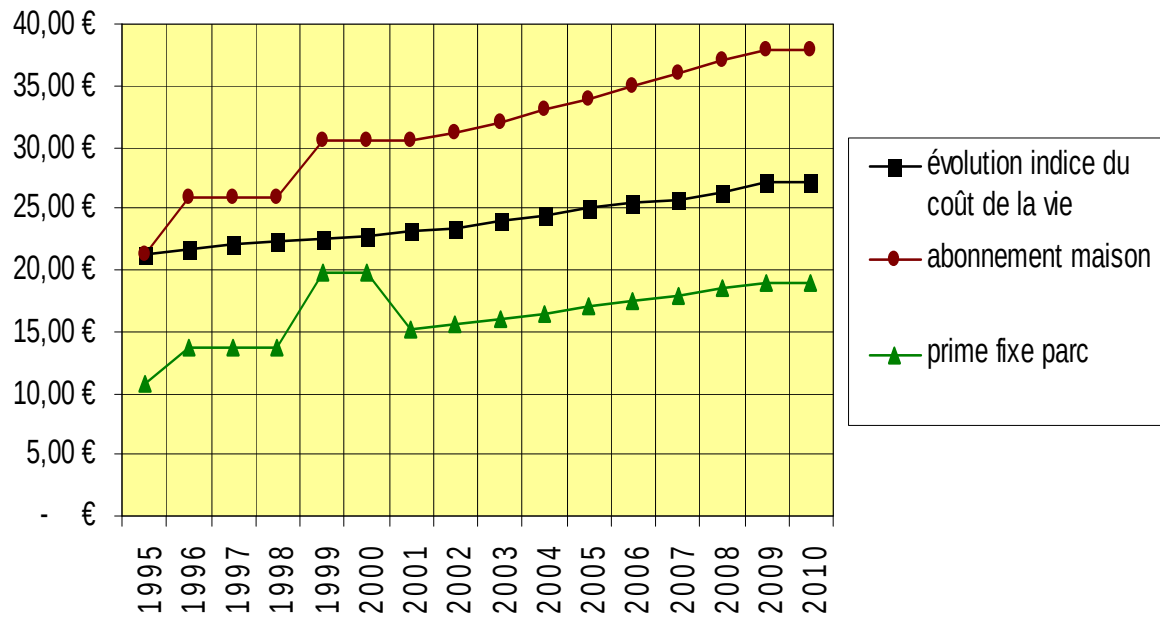
Dommartin les Vallois	0,216	Pont les Bonfays	0,216
Escles	0,270	Renauvoid	0,282
Jésonville	0,216	Sans Vallois	0,216
Lerrain	0,270	Les Vallois	0,216
Pierrefitte	0,216		

II.4 - Evolution du tarif de l'eau potable

Les tarifs sont identiques à ceux de 2009



EVOLUTION DU PRIX DES ABONNEMENTS DE 1995 A 2010



Comité syndical



Les enfants de l'école maternelle de Charmois l'Orgueilleux en visite à la station de pompage

II.5 – Prix TTC du service au m³ pour 120m³

FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMES EN 2009

	Quantité	Prix au M3	Total	
Consommation facturée tranche 1	120	1,02 €	122,40 €	TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2010)	1	38,00 €	38,00 €	TVA à 5,5%
DISTRIBUTION DE L'EAU			160,40 €	
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,21 €	25,20 €	TVA à 5,5%
ORGANISMES PUBLICS			25,20 €	
TVA	Base 185.60 €	5,5 %	10.20 €	
NET A PAYER			195,80 €	

FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMES EN 2010

	Quantité	Prix au M3	Total	
Consommation facturée tranche 1	120	1,02 €	122,40 €	TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2011)	1	38,00 €	38,00 €	TVA à 5,5%
DISTRIBUTION DE L'EAU			160,40 €	
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,21 €	25,20 €	TVA à 5,5%
ORGANISMES PUBLICS			25,20 €	
TVA	Base 185.60 €	5,5 %	10.20 €	
NET A PAYER			195,80 €	



Elèves de l'école d'Uzemain en visite



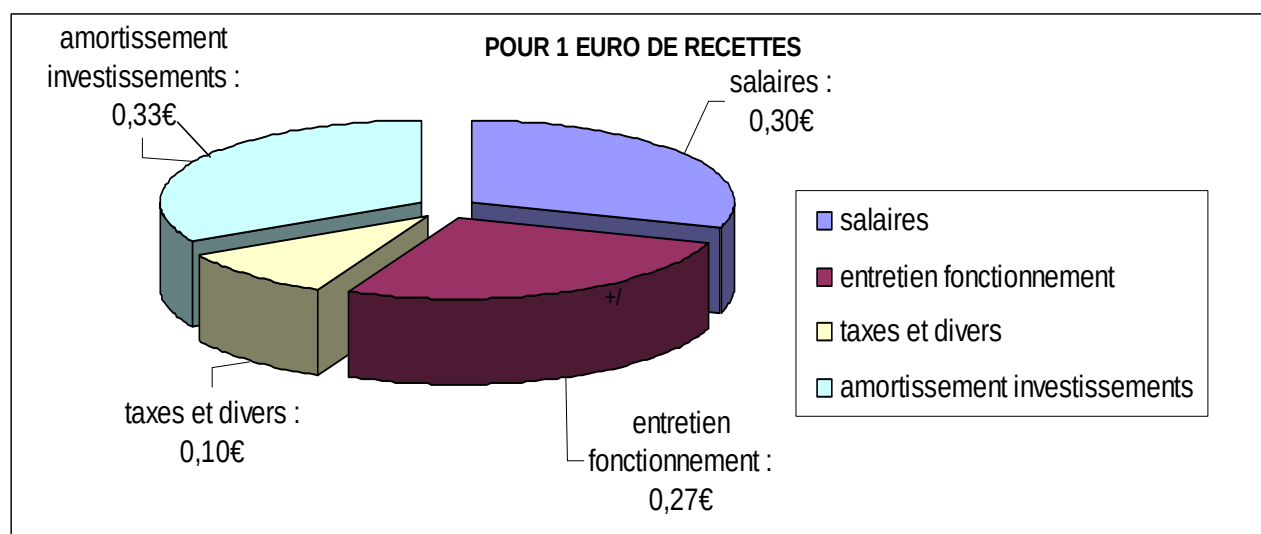
Pompes à la station d'Uzemain

II.6 - Recettes d'exploitation de la collectivité

EXPLOITATION	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010
DEPENSES	381 409,11 €	390 904,15 €	392 636,99 €	359 762€
RECETTES liées à la facturation du service	423 518,57 €	460 146,93 €	430 464,91 €	487 708€
- Dont vente d'eau domestique			198 200,52 €	203 523 €
- Dont vente d'eau non domestique			101 613,49 €	104 915 €
- Dont régularisation des ventes d'eau				
AUTRES RECETTES				
- Recettes de volumes exportés			12 384 €	12 748 €
- Régularisation de volumes exportés				
- Contribution d'autres services				
EXCEDENT ANTERIEUR	174 870,75 €	216 980,21 €	286 222,99 €	154 306€
EXCEDENT DE CLOTURE	216 980,21 €	286 222,99 €	324 050,91 €	282 252€
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	244 237,56 €	215 029,14 €	490 820,24 €	805 842€
TOTAL DES RECETTES	284 050,81 €	160 649,08 €	321 076,24 €	554 843€
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	9 588,74 €	39 813,25 €		
EXCEDENT DE CLOTURE ou DEFICIT	39 813,25 €	54 380,06 €	169 744,00 €	250 999€
EXCEDENT GLOBAL	256 793,46 €	231 842,93 €	154 306,91 €	31 253€

Commentaires :

Pour 1€ de recettes d'exploitation la part :	En 2007	En 2008	En 2009	En 2010
Des salaires (dont indemnités des élus)	0,30	0,29	0,31	0,30
De l'entretien et du fonctionnement	0,35	0,32	0,28	0,27
Des intérêts des emprunts	0	0	0	0
Des taxes et divers	0,08	0,07	0,12	0,11
Des amortissements et investissements	0,27	0,32	0,29	0,32



III - INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D'EAU POTABLE

III.1 - Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées

Indicateurs fournis par l'Agence Régionale de la Santé

RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DE LA SOURCE DE LA XATTE

(Dont 2 analyses faites sur le réseau de Renauvoid)

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	17	0	100%	
Conformité physico-chimique	17	0	100%	

Agressivité : eau agressive pour trois résultats sur cinq (moyenne annuelle des deltas 0,43). Eau agressive quand le delta est supérieur à 0,3

Dureté (TH): 9,40°F – eau douce

Nitrates : moyenne 7,3 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Arsenic : 3 µg/l (résultat 2009) – limite de qualité : 10 µg /l

Sommes de pesticides : 0,001µg/l (résultat 2009) – limite de qualité : 0,5 µg /l

Conclusion : L'eau s'est révélée être de bonne qualité bactériologique en 2010. Il s'agit d'une eau agressive après traitement de neutralisation et très douce . Elle est de bonne qualité physico-chimique pour l'ensemble des autres paramètres contrôlés.

RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DU FORAGE D'ESCLES

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	14	0	100%	
Conformité physico-chimique	14	0	100%	

Agressivité : eau agressive pour zéro résultats sur trois (moyenne annuelle des deltas 0,13). Eau agressive quand le delta est supérieur à 0,3

Dureté (TH): 14,10°F

Nitrates : moyenne 7,3 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Arsenic : 5 µg/l (résultat 2009) – limite de qualité : 10 µg /l

Sommes de pesticides : 0,001µg/l (résultat 2009) – limite de qualité : 0,5 µg /l

Conclusion : L'eau s'est révélée être de bonne qualité bactériologique en 2010. Il s'agit d'une eau à l'équilibre calco-carbonique après neutralisation et douce. Elle est de bonne qualité physico-chimique pour l'ensemble des autres paramètres contrôlés.

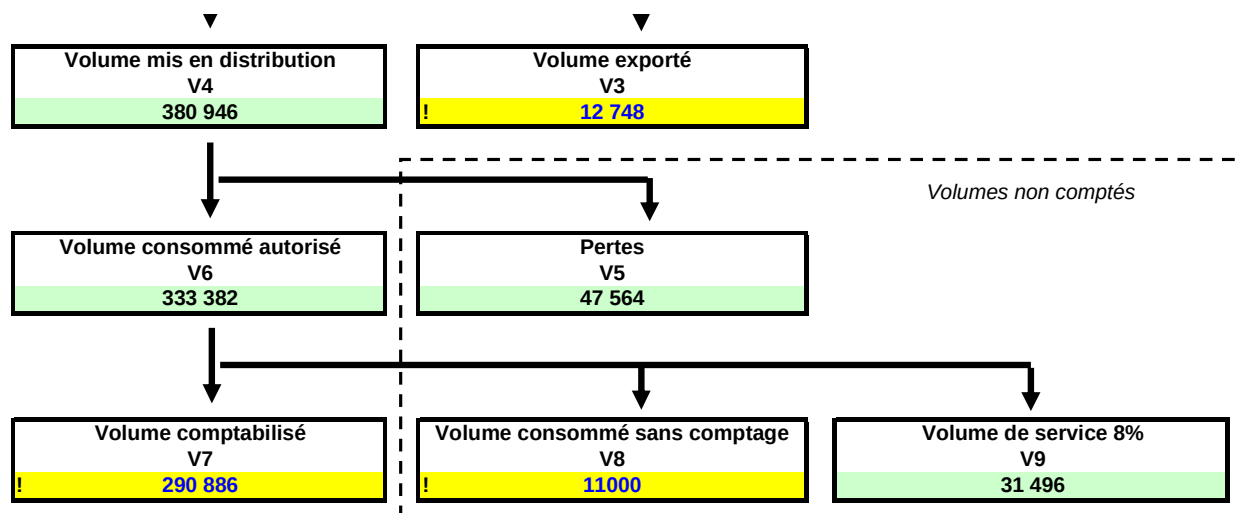
III.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

		Effective En totalité Oui/non	de points possibles	de points obtenus
A - Plan du réseau de collecte	Absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte.		0	0
	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte.	Oui	10	10
	Mise à jour du plan au moins annuelle	Oui	10	10
B - Informations sur les éléments constitutifs du réseau de distributions	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériaux).	Oui	10	10
	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des des canalisations	Oui	10	10
	Localisation et description des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes.	Oui	10	10
	Localisation des branchements sur la base du plan cadastral.	Oui	10	10
C - Informations sur les interventions sur le réseau	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des branchements	Non (inutile)	10	0
	Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement).	Non	10	0
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations	Non	10	0
	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	En cours	10	10
TOTAL			100	70



Station de pompage d'Uzemain

III .3 - Rendement du réseau de distribution :



LEGENDE :

Volume produit (V1) : volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau

Volume importé (V2) : volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur

Volume exporté (V3) : volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur

Volume mis en distribution (V4) : se calcule de la façon suivante : $V1+V2-V3$

Pertes (V5) : se calcule en faisant $V6-V4$

Volume consommé autorisé (V6) : se calcule de la façon suivante : $V7+V8+V9$

Volume comptabilisé (V7) : ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés

Volume consommateurs sans comptage (V8) : volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Ce volume est un volume estimé par le service. Il doit normalement être égal à 0.

Volume de service du réseau (V9) : volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution (lavage filtre, purges,...). Ce volume est un volume estimé par le service.

Rendement primaire du réseau de distribution :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume comptabilisé} + \text{Volume exporté}) \times 100$ divisé par la $(\text{Production} + \text{Importation})$

Pour l'année 2010, le rendement primaire est de :

77,12 %

Rendement net du réseau de distribution :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume consommé autorisé} + \text{Exportations}) \times 100$ divisé par la $(\text{Production} + \text{Importation})$

Pour l'année 2010, le rendement net est de :

87,92 %

Indice linéaire des volumes comptés :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé})$

divisé par le nombre de kilomètres de réseau et par le nombre de jours de l'année

Linéaire compté (Km)

190

Pour l'année 2010, l'indice linéaire des volumes comptés est de :

1,30 m3/km/jour

Indice linéaire de pertes en réseau :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé})$

divisé par le nombre de jours dans l'année.

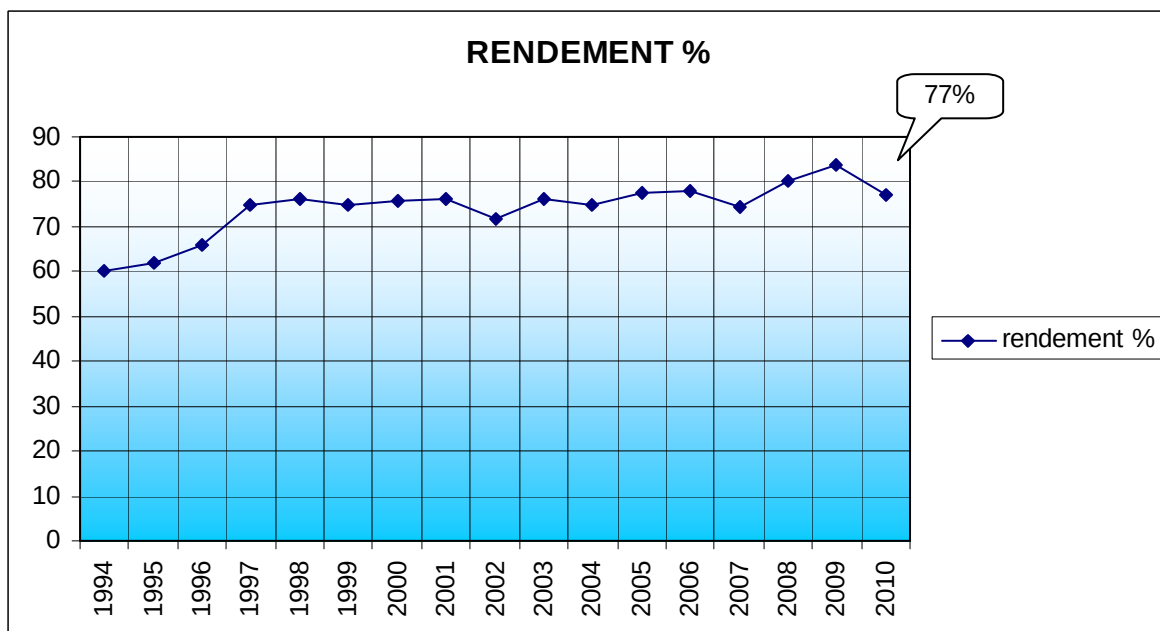
Pour l'année 2010, l'indice linéaire de perte du réseau est de:

0,69 m3/km/jour

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable:

Se calcule de la manière suivante : moyenne annuelle du linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années divisé par la longueur du réseau

1%



III.4 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 100%



Station de pompage d'Escles



Changement de la pompe du forage



Source de la Xatte



Réservoir de Bonvillet

IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

IV.1 - Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice budgétaire

Montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux :

Autofinancement du syndicat : 2 501 077€

Subventions de l'agence de bassin Rhône Méditerranée Corse : 93 319€

Subventions du Conseil Général : 205 217€

IV.2 – Branchements en plomb

Il n'existe pas de branchement en plomb sur le réseau du syndicat

IV.3 – Etat de la dette

Avance de trésorerie à titre de subvention de l'agence de bassin

Rhône Méditerranée & Corse : capital à l'origine : 107 190€

Annuité : 11 910€

Reste à amortir : 83 370€

IV.4 – Montant des amortissements réalisés

Amortissement des investissements :

Du compte d'exploitation vers le compte recettes d'investissement : 83 562,99€.

Amortissement des subventions :

Du compte recettes d'exploitation vers le compte dépenses d'investissement : 54 668,65€

IV.5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et ses performances environnementales

Un projet de remplacement des conduites pour améliorer la qualité de l'eau est à l'étude sur le territoire de Charmois l'Orgueilleux (la Neuve Verrerie).

Un projet de remplacement de conduite défectueuse est à l'étude à Uzemain route départementale RD44 sortie vers Charmois.

Un projet d'achat et d'utilisation d'un logiciel de gestion du réseau d'adduction d'eau est à l'étude et concerne principalement l'établissement d'une cartographie, le suivi des interventions etc...

IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Le programme de travaux de réhabilitation des stations de pompage s'est terminé en 2009.

Montant des travaux : 1 196 543 €

Subventions conseil général : 583 680€

Agence de bassin : 178 600€

Avance à taux 0% : 119 100€

Total des aides : 881 380€

A la charge du syndicat : 315 163€

Le programme de travaux de réhabilitation des réservoirs et de la protection de la ressource s'est terminé en 2011

Montant des travaux : 1 050 000 €
Subvention du conseil général : 410 434 €
Subvention de l'agence de bassin : 125 888 €
Subvention complémentaire des fonds de solidarité rurale : 215 010 €
Total des subventions : 751 332 €
A la charge du syndicat : 298 668 €
Taux global de subventions : 71,56 %
Le bilan financier exact est en cours de finalisation.

V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

V.1 - Montant des abandons de créance ou de versements à des fonds de solidarité

(en application de l'article L115 -3 du code de l'Action Sociale de la Famille)

Abandon de créance : 320€

V.2 – Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites

(en application de l'article L1115-1-1 du C.G.C.T)

